



MIC - Millennium Insurance Company Limited

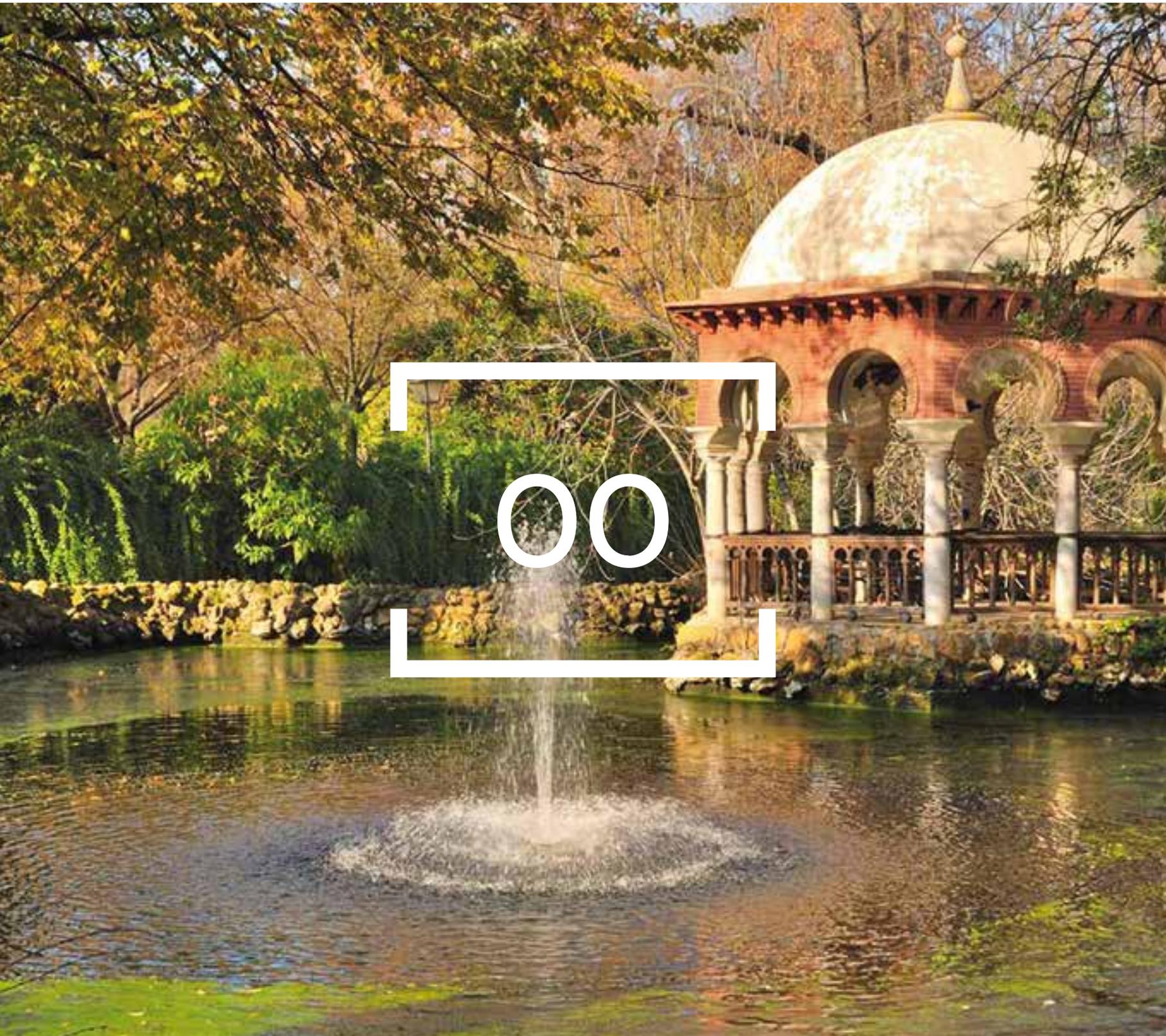
RAPPORT FINANCIER

2016



RAPPORT FINANCIER
2016





Maria Luisa Parc (Séville, Espagne)

[00. INDEX

[01. Lettre du Président	5
<hr/>	
[02. Rapport de Gestion 2016	7
-Présentation du rapport	7
-Analyse des activités	7
-Développements futurs	11
<hr/>	
[03. Comptes Annuels	13
-Comptes techniques	13
-Comptes non techniques	13
-Bilan	14
-Cash Flow	15
-Marge de solvabilité	15
<hr/>	
[04. Notes relatives aux états financiers	17
<hr/>	
[05. Rapport d'audit 2016	29



Regent's Park (Londres, Royaume-Uni)



Parc Güell (Barcelone, Espagne)

01. LETTRE DU PRÉSIDENT

Nous avons la joie de partager avec tous le rapport annuel relatif à l'exercice 2016, qui est particulièrement important pour MIC Insurance – Millennium parce qu'il renforce la tendance à la croissance continue des dernières années. Dans ce document, nous présentons nos principaux résultats et nous entrons dans les détails sur la stratégie et la culture organisationnelle qui nous a mis dans une position de relief dans les marchés, et plus particulièrement, dans le secteur de l'assurance. En Espagne, nous sommes à nouveau, leaders dans l'assurance caution.

Le lien existant entre le secteur de l'assurance et le cadre macroéconomique est au-delà de tout doute raisonnable. En ce sens, l'économie mondiale a connu une amélioration dans les derniers mois de 2016 grâce à la récupération d'économies avancées comme celle des États-Unis, l'Europe ou la Chine, qui ont enregistré une accélération qui devrait se maintenir au cours de 2017.

Dans son ensemble, l'économie globale a augmenté de 3,1% ce qui représente un chiffre inférieur à celui de 2015 mais supérieur aux prévisions en début d'année. À l'échelle nationale nous sommes raisonnablement satisfaits de la manière dont tout s'est développé l'an dernier, où le PIB a enregistré une croissance de 3,2%. Renforcer cette tendance dépendra dans une large mesure de notre capacité de disposer d'un cadre politique solide, où s'adoptent les mesures appropriées pour encourager l'augmentation de l'emploi, l'amélioration de la compétitivité et le maintien du modèle du bien-être.

En ce qui concerne le secteur de l'assurance, 2016 a été un bon exercice, qui a entraîné un changement de tendance par rapport aux années précédentes avec une croissance à deux chiffres. L'assurance espagnole a ainsi démontré qu'elle est capable de s'adapter, de dépasser les cycles financiers et de donner une réponse appropriée.

Dans ce contexte de plus en plus favorable, MIC Insurance – Millennium avance sur la voie de la croissance rentable tout en améliorant sa position concurrentielle sur les principaux marchés.

Les chiffres d'affaires renforcent MIC Insurance sur le marché en volume de primes, solvabilité et profits. En 2016, les chiffres globaux d'affaires ont atteint les 74.332.203,00 €, avec une croissance des actifs très soulignée de 21,55 % par rapport à l'exercice précédent, avec une valeur de 139.208.802,00 €.

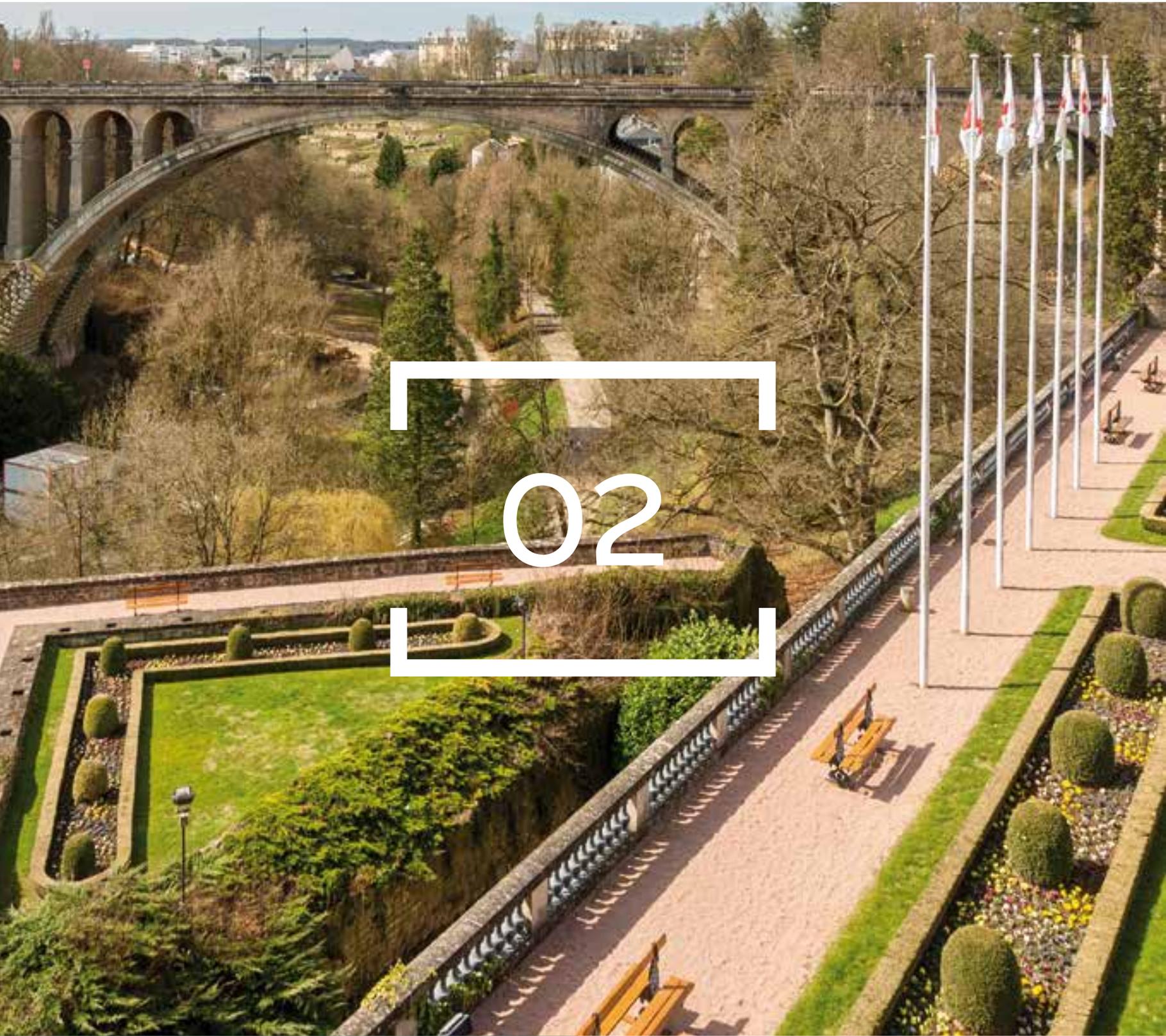
Nous avons réussi à nous adapter sans difficultés à la réglementation de Solvabilité II, d'une manière telle que toutes nos procédures, les notes d'analyse ainsi que les résultats sont très satisfaisants. En effet, les exigences et engagements de cette Directive étaient déjà en grande partie présentes dans nos propres modèles de qualité et contrôle.

En 2016, nous avons continué dans cette voie de mettre en relief tous les aspects et garanties de transparence et d'optimisation des processus. Pour ce faire, nous avons eu recours aux services des professionnels indépendants afin de corroborer notre procédure d'estimation des provisions de sinistres. Ainsi, nous avons prévu une augmentation des provisions d'IBNR, ce qui suppose une baisse des bénéfices mais plus de tranquillité.

Concernant l'excellence le savoir-faire de notre gestion, nous sommes fiers de pouvoir déclarer qu'à ce jour, il n'y a pas de plainte déposée à l'encontre de MIC Insurance. En 2016 MIC a un ratio de capital minimum requis de 393% et dépasse le capital de solvabilité de niveau optimal calculé en fonction des nouveaux critères requis par les dispositions de Solvabilité II (SCR).

Sans le moindre doute, cela a été une année de consolidation qui nous incite à un avenir semé de défis passionnants. Nous fixerons un pointage axé sur la rentabilité et satisfaction de nos collaborateurs, (brokers et Agences de souscription). ■

■ Antonio Morera Vallejo



Place Constitution (Luxembourg City, Luxembourg)



St. James Park (Londres, Royaume-Uni)

[02. RAPPORT DE GESTION 2016

Présentation du rapport

Les directeurs présentent le rapport et les états financiers vérifiés de MIC (Millennium Insurance Company Limited, la Compagnie) pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2016.

Principales activités et propriété

La Compagnie est autorisée par la "Financial Services Commission" de Gibraltar (Compagnie d'Assurances) à souscrire les branches d'assurances suivantes:

- Accidents
- Maladie
- Marchandises en transit
- Incendie et Eléments naturels
- Dommages matériels
- Responsabilité civile générale, construction
- Crédit
- Caution
- Pertes financières diverses
- Protection juridique

L'activité principale de l'entreprise est celle d'assureur direct commercialisant ses produits dans l'Union Européenne via ses agences de souscription. ■

Analyse des activités

L'économie mondiale a eu une croissance similaire à celle des années précédentes mais avec une teinte différente. L'Europe s'est sensiblement améliorée, contrairement aux pays asiatiques s'agissant des économies plus simples.

Un rapport du forum économique mondial publié par le Fonds monétaire international a enregistré une croissance de 3,1%, chiffre inférieur à celle de 2015, mais supérieur à celui qui a été prévu au début de l'année. L'Europe s'est positionnée dans une croissance modérée de 1,9%. Compte tenu de la légère augmentation de la population, les chiffres sont bons mais pas très optimistes.

Les paramètres économiques mondiaux évolueront plus lentement que ceux prévu par le FMI. Le taux de croissance prévu pour 2017 ne sera pas très différent de celui des années précédentes. La différence réside dans les profits dont l'Europe va bénéficier par rapport à la Chine et les pays avec des matières premières dépendantes.

Ainsi, en 2016, Mic Insurance a augmenté le volume total de primes de la compagnie de 2 millions par rapport à 2015 grâce au développement international entamé en 2010. Les activités en Espagne représentent 22% du total, 78% restant étant distribué parmi les 11 pays où la compagnie a opéré en 2016 et tout particulièrement en France, où les

primes représentent 54% du total. C'est en France où la compagnie est devenue une alternative fondamentale aux entreprises leaders traditionnelles opérant au sein de ces marchés (tout spécialement dans le domaine de la construction).

Ainsi que publié précédemment, le travail effectué par les agences de souscription dans tous les pays où opère MIC Insurance nous permet de collaborer avec partenaires avec des agences locales qui nous font partager leurs connaissances et know-how. À ceci s'ajoute l'expérience et les capacités de l'équipe de MIC Insurance, ce qui a permis la création d'importantes synergies et la diversification de produits, ainsi que des coûts internes très inférieurs à la moyenne européenne.

Cette année encore, MIC Insurance est réassurée auprès des grandes compagnies de réassurance continentales, comme Mapfre Re, Nacional de Reaseguro, Catlin Re, Q-Re, CCR, Endurance Re y IRB Brasil RE.

En plus des réassureurs continentaux avec qui nous travaillons, le soutien de MIC Insurance se renforce grâce aux accords, avec

quelques organisations syndicales les plus prestigieuses de Lloyd's comme Liberty SM, Tokio Marine Kiln, Chaucer, Brit Global Specialty, QBE Syndicate, International General Insurance Co, Ltd, entre autres.

Le bon travail réalisé par MIC Insurance lui a permis d'obtenir de ses réassureurs des capacités supérieures. Pour l'année 2016, MIC Insurance continue en s'adaptant et en générant de nouvelles ressources, aussi humaines technologiques, pour rendre possible notre croissance et pour répondre adéquatement aux nouvelles exigences et besoins que le propre marché et le secteur d'assurances développent. Après plusieurs analyses et des essais (interne et externe), MIC Insurance est fier du développement et des avancées obtenues cette année résultat très satisfaisant: la consolidation au règlement de Solvabilité II.

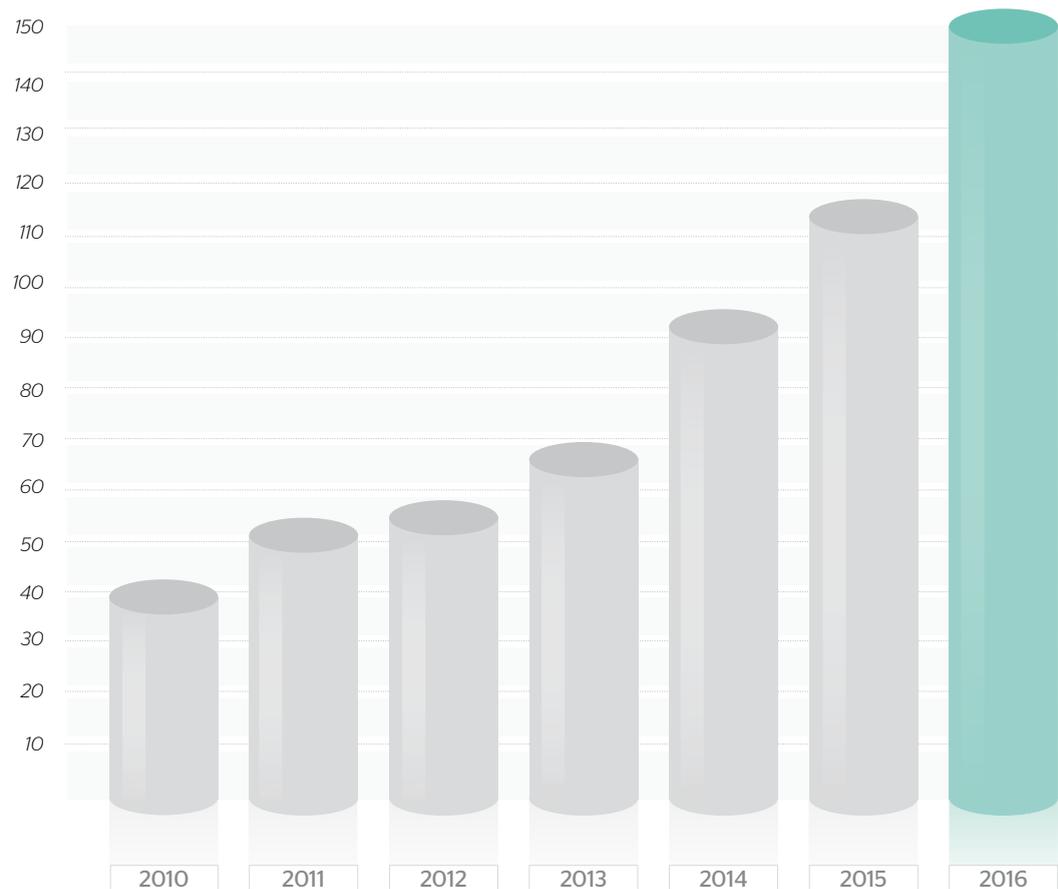
Par conséquent et en conclusion, nous pouvons affirmer que en 2016 MIC Insurance, une fois de plus, a surmonté toutes les attentes des croissances en actifs, de diversification des produits, avec de bons résultats, en renforçant la confiance entre leurs collaborateurs (agences et réassureurs) et clients. ■

Évolution

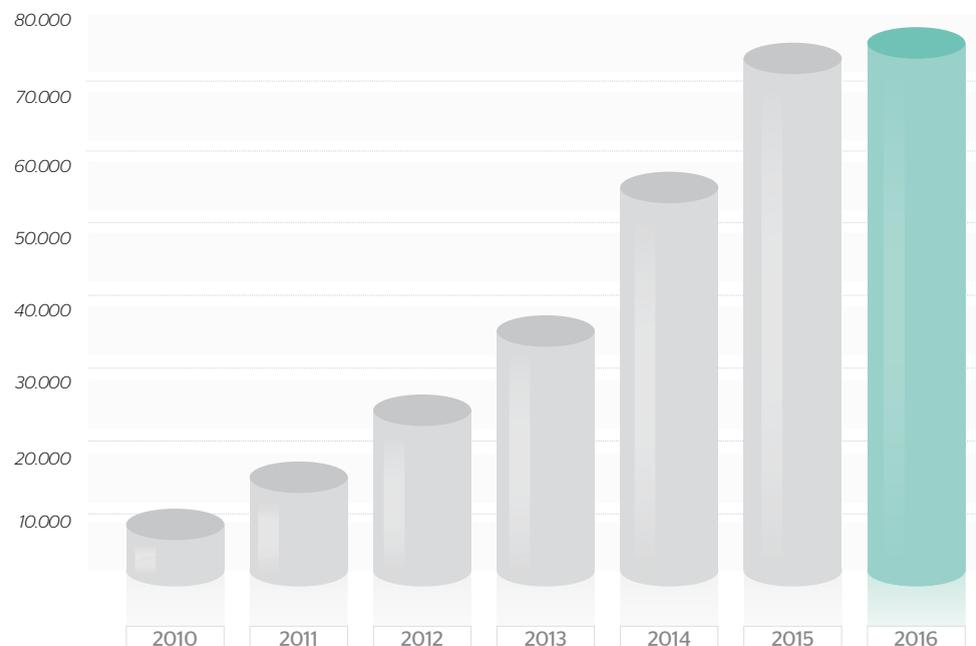
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Primes	8.055.698,00 €	15.493.460,00 €	22.466.283,00 €	33.728.902,00 €	56.392.443,75 €	72.287.021,00 €	74.332.203,00 €
Bénéfices	2.973.433,00 €	1.075.562,00 €	2.110.772,00 €	3.045.007,00 €	5.164.929,15 €	5.645.071,00 €	3.022.435,00 €
Actifs	41.425.699,00 €	51.167.967,00 €	51.369.325,00 €	65.504.870,00 €	90.436.538,99 €	114.584.927,00 €	139.280.802,00 €

Croissance par rapport à l'année précédente	2016
Actifs	21,55 %
Fonds Propres	13,72 %
Primes	2,83 %

Évolution ACTIFS TOTAUX (en MILLIERS D'EUROS)



Évolution PRIMES BRUTES (en MILLIERS D'EUROS)



Ranking ICEA–Caution

Ce ranking a été élaboré à partir des données suivantes: Evolution du Marché de l'Assurance Statistique Décembre 2016

Association ICEA 2017

N°	Compagnie	Primes émises directement (€)	Croissance	Part de marché
1.	MILLENNIUM	13.004.610,042	0,30%	20,91%
2.	A. CRÉDITO Y CAUCIÓN	8.627.983,73	7,24%	13,87%
3.	HCC TOKIO MARINE	8.108.910,00	-0,15%	13,04%
4.	AXA SEGUROS GENERALES	6.105.567,28	4,93%	9,82%
5.	MAPFRE GLOBAL RISKS	5.193.811,96	-74,25%	8,35%
6.	CESCE	5.179.677,07	-10,01%	8,33%
7.	XL CATLIN	3.272.300,00	-49,05%	5,25%
8.	ASEFA	2.886.021,41	-26,91%	4,64%
9.	GENERALI SEGUROS	1.694.774,55	-33,43%	2,72%
10.	ZURICH INSURANCE	1.431.060,57	-87,14%	2,30%



Mont des Arts (Bruxelles, Belgique)



Jardins du Generalife (Grenade, Espagne)

Développements futurs

En suivant la même politique des années antérieures, en 2017 MIC Insurance maintiendra sa ligne de qualité et tentera d'augmenter ses volumes des primes existantes et en même temps en cherchant de nouveaux secteurs géographiques pour se diversifier. De la même manière, MIC Insurance consolidera les marchés développés et continuera dans la recherche de nouveaux produits et de grandes opportunités d'affaires qui sont demandés par les consommateurs.

En ce sens, l'expansion internationale, continue en étant un but principal dans l'entreprise tant au nouveaux pays européens que dans le reste du monde. Pour atteindre ses objectifs la Compagnie suivra étroitement ses agences de souscriptions et sera en recherche de nouveaux associés potentiels qui peuvent contribuer au développement et à la diversification de la Compagnie.

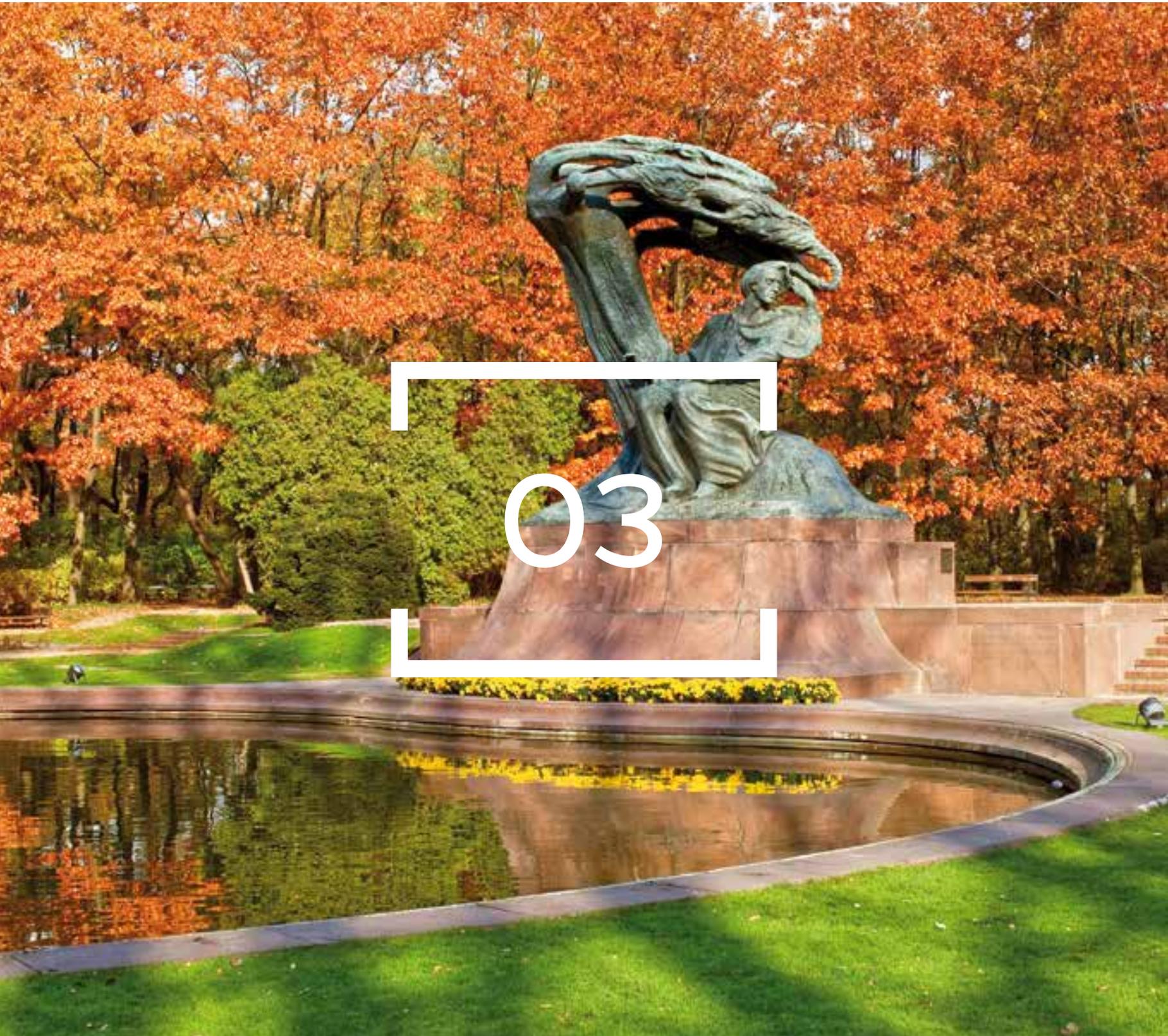
Pour obtenir cela, MIC Insurance continuera de renforcer ses relations avec les réassureurs qui ont été en pendant des années, tout en même temps, nous cherchons de nouvelles réassurances pour collaborer avec nous.

Un autre objectif central de MIC Insurance sera de maintenir son indice de sinistre qui a donné aussi bons résultats ces dernières années.

Pour cela, MIC Insurance fera des grands efforts pour contracter avec des personnes appropriées avec des connaissances des affaires spécialisées en chaque secteur pour maintenir sa politique de risques conservatrice concentré sur la rentabilité satisfaction de nos courtiers et agences de souscription.

D'autre part, la Compagnie est adaptée parfaitement à la pleine application de tous les exigences établies par les dispositions Solvabilité II.

Pour conclure, pour l'année 2017, en tenant compte de l'attendue récupération économique et la croissance des différents pays, la spécialisation l'expérience des plusieurs lignes d'affaires et les relations avec nouveaux associés, signifieront un nouveau saut de l'entreprise, avec l'intention de continuer sa croissance en tant que compagnie fiable, pour tous ses associés et clients. ■



Parc de Lazienki (Varsovie, Pologne)

[03. COMPTES ANNUELS 2016

Comptes techniques et non techniques

COMPTES TECHNIQUES	2016 (€)	2015 (€)
Primes Brutes Emises	74.332,203	72.287,021
Primes de Réassurance	(12.456,076)	(14.761,047)
Total	61.876,127	57,525,974
Variations de la provision pour primes non acquises	(18.740,496)	(15.589,696)
Participation Réassurance	195.709	1.709,334
Total	(18.936,205)	(13.880,362)
TOTAL REVENUS TECHNIQUES	42.939,922	43.645,612
SINISTRES PAYÉS	(21.477,760)	(20.038,880)
Participation Réassurance	4.560,156	7.014,295
Total	(16.917,604)	(13.024,585)
Variations de la provision pour sinistres	(8.286,106)	(11.786,919)
Participation Réassurance	1.808,341	3.031,307
Total	(10.076,447)	(8.755,612)
Sinistres survenus, nets de réassurance	(26.994,051)	(21.780,197)
Dépenses d'Exploitation	(13.001,002)	(15.430,077)
TOTAL FRAIS TECHNIQUES	(39.995,053)	(37.210,274)
Resultat du Compte Technique	2.944,869	6.435,338
COMPTES NON TECHNIQUES	2016 (€)	2015 (€)
Resultat du Compte Technique	2.944,869	6.435,338
Revenus d'investissement	82,583	306,421
Moins-values non réalisées sur placements	(274,458)	(338,722)
Dépenses et Coûts d'Investissement	(16,180)	(113,266)
Bénéfice courant avant impôts	3.318,090	6.289,771
Impôts	(295,655)	(644,700)
Bénéfices sur activités ordinaires	3.022,435	5.645,071

Bilan

ACTIFS	2016 (€)	2015 (€)
TOTAL PLACEMENTS	11.854,651	3.741,202
Terrain et bâtiments	423,087	434,850
Propriétés à louer	7.437.500	-
Autres placements financiers	3.944,064	3.306,352
TOTAL PARTICIPATION DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	20.350,526	22.354,576
Provision pour primes non acquises	12.807,057	13.002,766
Sinistres impayés	7.543,469	9.351,810
TOTAL CRÉANCES	39.615,464	44.247,044
Créances découlant d'opérations d'assurance directe - intermédiaires	27.509,987	22.868,839
Créances découlant d'opérations de réassurance	4.674,357	5.501,316
Autres Créances	4.123,929	9.912,225
Subrogations et recouvrements	3.307,191	5.964,664
AUTRES ACTIFS	50.945,998	31.555,161
Avoirs en banque et encaisse	50.945,998	31.555,161
COMPTES DE RÉGULARISATION	16.514,163	12.690,944
Coûts d'acquisition reportés	16.514,163	12.325,344
Autres comptes de régularisation	-	365,600
TOTAL ACTIFS	139.280,802	114.584,927
PASSIF	2016 (€)	2015 (€)
CAPITAL ET RÉSERVES	25.045,166	22.022,731
Capital	10.000,000	10.000,000
Résultat de la période	15.045,166	12.022,731
PROVISIONS TECHNIQUES	104.803,622	80.522,493
Provision pour primes non acquises	67.300,651	48.560,155
Sinistres impayés	37.572,971	31.962,338
DÉPÔTS REÇUS DES RÉASSUREURS	469,109	555,609
DETTES	8.097,782	10.654,748
Dettes découlant d'opérations d'assurance directe	834,847	4.574,132
Dettes découlant d'opérations de réassurance	4.789,242	3.721,726
Autres dettes, impôts et sécurité sociale inclus	2.473,693	2.358,890
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	795,123	829,346
TOTAL PASSIF	139.280,802	114.584,927



Hallerbos (Belgique)

Cash-Flow

	2016 (€)	2015 (€)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	27.256.345	14.375.833
Impôts payés	(295.655)	(96.673)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS AVANT FINANCEMENT	26.960.690	14.279.160
DIVIDENDES PAYÉS AUX ACTIONNAIRES	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE NETS	26.960.690	14.279.160

Résultats et dividendes

Le bénéfice de la Compagnie pour l'exercice, après impôts, a été de 3.022.435 € (2015: 5.645.071 €). Il n'y a pas eu de dividendes distribués au cours de l'exercice, et le bénéfice conservé de 3.022.435 € a été transféré aux réserves, celles-ci s'élevant à 25.045.166 €, y compris le capital et les provisions. Notre objectif est d'atteindre les 30.000.000 € au cours de cet exercice.

Marge de solvabilité

La marge de solvabilité reflète une plus grande garantie et solidité sur l'ensemble de mesures qui établissent à long terme l'équilibre technique et économique de MIC Insurance.

En 2016 MIC a un ratio de capital minimum requis de 393% et dépasse le capital de solvabilité de niveau optimal calculé en fonction aux nouveaux critères requis par les dispositions de Solvabilité II (SCR).



04

04. NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés selon le principe de coût historique, modifiés par des investissements à leur juste valeur à travers le compte de résultat. Les états financiers ont été préparés conformément aux politiques comptables qui figurent ci-dessous, la législation applicable et en accord avec les règles comptables de Gibraltar.

La législation appliquée lors de la préparation de ces états financiers inclut la Loi sur les Sociétés, la loi sur les services financiers (Compagnies d'Assurance) et le Règlement sur les Sociétés d'Assurance de 1997 (Directive sur les comptes annuels).

L'Énoncé de Pratiques Recommandées, publié par L'association d'Assureurs britanniques ("AB1 SORP") sur la Comptabilité pour Sociétés d'Assurance daté de décembre 2005, a également été pris en compte pour la préparation de ces états financiers.

1.1. Primes émises

Les primes émises correspondent aux activités réalisées pendant l'année, elles prennent en compte les différences entre les primes comptabilisées correspondant à des années antérieures et celles auparavant accumulées, et comprennent une estimation des primes dues mais qui ne sont pas encore exigibles ou déclarées à la société, moins une provision pour les annulations.

Les polices d'assurance décennale qui comprennent une série de bâtiments faisant partie d'un projet de construction individuel, souvent appelées «Polices de groupe», sont réputées encourir un risque lorsque les bâtiments individuels du projet de construction sont achevés.

1.2. Réassurances

Les primes cédées aux réassureurs sont comptabilisées au cours de la même période comptable.

1.3. Primes non acquises

Les primes non acquises représentent la proportion des primes souscrites pendant l'année mais qui ne sont pas en vigueur à la date du bilan. Celles-ci sont calculées sur une base proratisée.

1.4. Polices d'assurance payées à l'avance

Les dépôts sur les polices d'assurance pour lesquelles il n'y a pas encore de risque sont comptabilisées en tant que revenus différés.

Les commissions de réassurance et de courtage payées à l'avance pour lesquelles il n'y a pas encore de risque sont comptabilisées en tant que frais reportés.

1.5. Les coûts d'acquisition

Les coûts d'acquisition comprennent l'intermédiation et les coûts d'acquisition engagés par la compagnie d'assurances pour les contrats souscrits au cours de l'exercice financier. Ceux-ci sont étalés sur une période équivalente à celle durant laquelle les primes des activités sous-jacentes sont acquises.

Les polices payées à l'avance pour lesquelles il n'y a pas encore de risque doivent payer la commission de courtage correspondant à un pourcentage de base appliqué sur la prime de la police prépayée.

Les coûts d'acquisition reportés constituent la proportion des coûts d'acquisition engagés par rapport aux primes non acquises à la date de clôture de l'exercice.

1.6. Les coûts de transformation

Les coûts de transformation sont inclus dans les dépenses d'exploitation nettes et comprennent les frais encourus par l'entreprise pour le traitement des contrats d'assurance conclus au cours de l'exercice. Ce coût inclut les frais de gestion des sinistres. Ceux-ci sont étalés sur une période équivalente à celle durant laquelle les primes des activités sous-jacentes sont acquises.

Les coûts de transformation reportés constituent la proportion des coûts de transformation engagés par rapport aux primes non acquises à la date de clôture de l'exercice.

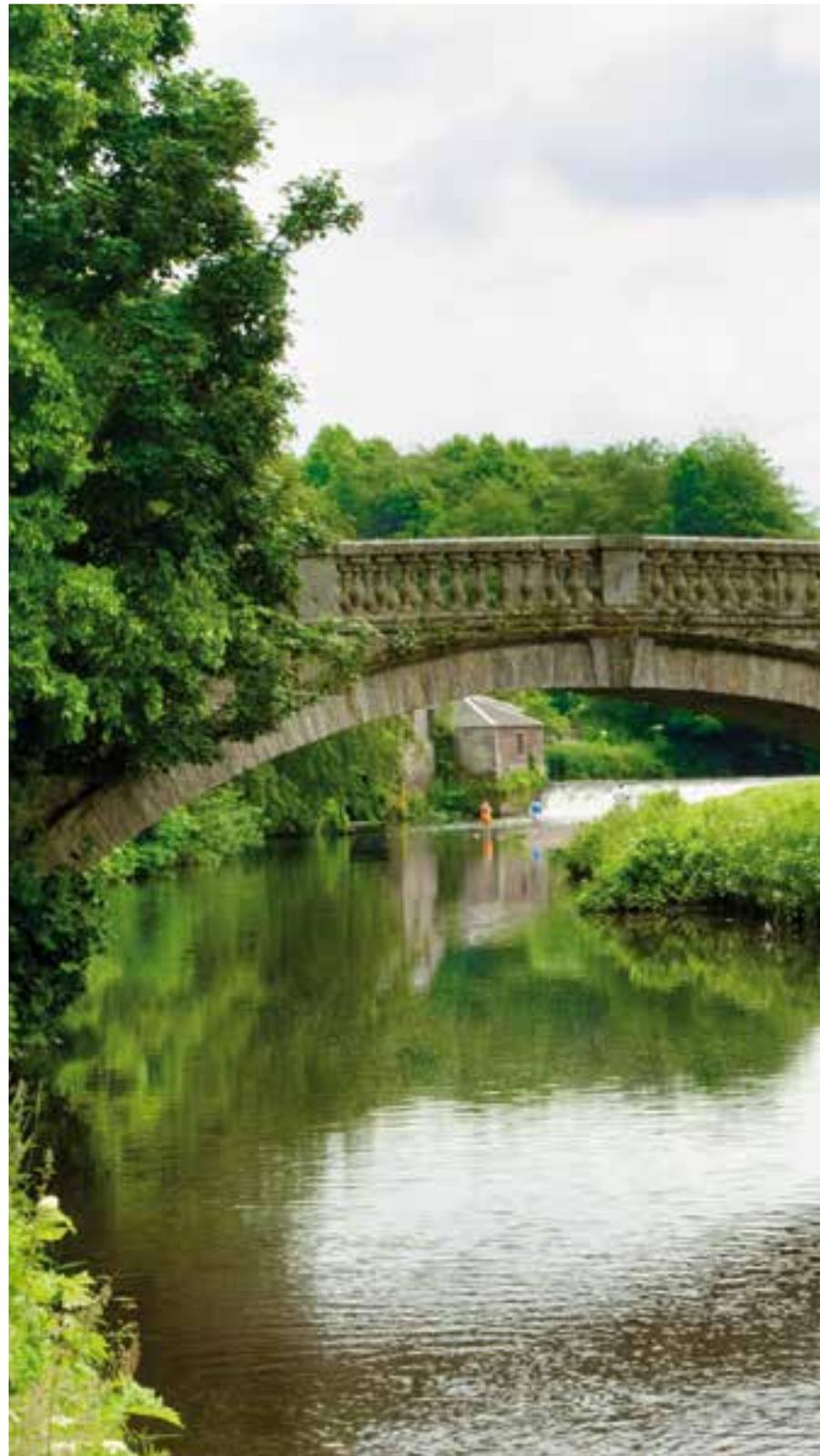
1.7. Impôts

Les impôts à payer aux autorités espagnoles pour le système de compensation d'assurance et le fonds en cas de catastrophes naturelles sont compris dans les dépenses d'exploitation nettes.

1.8. Sinistralité de l'exercice

La sinistralité tient compte du paiement des sinistres ajustés dans le passif par les mouvements de crédits impayés et les recouvrements. Le recouvrement des réassurances est comptabilisé au cours de la même période comptable durant laquelle l'entreprise souhaite recouvrer ce montant.

Les sinistres impayés sont comptabilisés comme étant des paiements futurs attendus en ce qui concerne les sinistres survenus à la date de clôture. Les paiements futurs attendus comprennent ceux liés aux sinistres déclarés mais pas encore payés ou non payés dans leur intégralité et les sinistres qui se sont produits mais n'ont pas encore été communiqués (IBNR) et les réclamations directes et indirectes attendues.



Parc (Écosse, Royaume-Uni)

1.9. Recouvrements auprès de réassureurs

Les recouvrements auprès de réassureurs concernant les sinistres s'étant produits mais n'ayant pas été déclarés, sont censés être cohérents avec le modèle historique de ces sommes recouvrées, rajustées afin de refléter les changements dans le type et l'étendue de la Compagnie. On évalue également la recouvrabilité des sommes auprès de réassureurs en tenant compte des données du marché en ce qui concerne la solidité financière de chacun des réassureurs.

La participation des réassureurs quant aux sinistres s'étant produits apparaît dans le compte de résultat et reflète le montant perçu ou à percevoir auprès des réassureurs pour les sinistres ayant eu lieu pendant cette période. Le passif des réassureurs correspond principalement aux primes à payer pour des contrats de réassurance et apparaît dans le compte de résultat sous le nom de "Primes de réassurance" à échéance.

1.10. Recouvrement et subrogation

Certains contrats d'assurance permettent à la compagnie de vendre les biens acquis lors du règlement d'une réclamation. L'entreprise peut également avoir le droit de poursuivre des tiers afin d'obtenir le règlement d'une partie ou de l'entièreté des coûts (par exemple, la subrogation). Les recouvrements sont inclus dans autres actifs. Pour le recouvrement, les montants pris en compte sont ceux pouvant être récupérés grâce à la vente du bien. En ce qui concerne les remboursements de subrogation, le montant pris en compte est celui qui peut être récupéré grâce à l'action menée contre le tiers responsable.

1.11. Commission sur les bénéfices

Dans certains contrats de réassurance souscrits par l'entreprise, cette dernière a droit à une commission en fonction du résultat global obtenu dans le secteur d'activité couvrant ce contrat de réassurance en particulier. Compte tenu du fait que le résultat global engendré par la société est incertain, étant donné que les données relatives aux sinistres ne sont connues qu'après une certaine période, il est possible que l'entreprise éprouve des difficultés à estimer la valeur et la commission sur les bénéfices.

1.12. Imposition et impôts différés

La provision est calculée sur la taxe applicable à l'impôt sur les sociétés dû sur le bénéfice de l'année, ajusté aux fins fiscales.

Les capitaux espagnols sont des impôts sur les revenus réalisés sur les investissements. L'impôt différé est constaté pour toutes différences temporaires affectant l'exercice et qui n'ont pas été régularisées à la date du bilan. Les différences temporaires correspondent aux différences entre les bénéfices imposables et les résultats, comme indiqué dans les états financiers qui découlent de l'inclusion des pertes et profits.

Un impôt différé est évalué selon une base non actualisée, et utilise les taux d'imposition que l'on prévoit appliquer au cours de la période ainsi que les lois adoptées à la date du bilan.

1.13. Impôts sur les primes d'assurances et impôts

Les impôts sur les primes d'assurance (IPS, Clea et Consorcio), représentent un pourcentage sur les primes nettes. Les primes émises sont considérées comme étant nettes d'impôts tandis que les impôts sont comptabilisés comme coût direct des assurances au sein des dépenses d'exploitation.

1.14. Créances commerciales

Les créances commerciales sont comptabilisées à la juste valeur puis estimées au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la provision pour dépréciation. Une provision pour dépréciation de créances commerciales est établie lorsqu'il existe un indice objectif montrant que l'entreprise ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues.

1.15. Instruments financiers

La compagnie classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes:

Prêts et créances:

Prêts et créances d'une part, et investissements à la juste valeur par le biais du compte de résultats d'autre part. La catégorie dans laquelle ceux-ci seront classés dépend du motif pour lequel ils ont été acquis. La direction détermine le classement de ses actifs financiers lors de sa comptabilisation initiale. Les prêts et finances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de l'entreprise comprennent les créances et les avoirs en banque et encaisse dans le bilan.

Investissements à la juste valeur par le biais du compte de résultat:

Il s'agit d'actifs financiers acquis principalement en vue d'être revendus à court terme et sont inscrits au bilan sous la rubrique "autres investissements financiers".

1.16. Comptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de négociation – la date à laquelle l'entreprise s'engage à acquérir ou à vendre l'actif. Les placements sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, augmentés des coûts de transaction. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits à percevoir les flux de trésorerie attachés à ces actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et que la Compagnie a substantiellement transféré tous les "risques et avantages" liés au bien. Les investissements à la juste valeur sont comptabilisés au prix d'achat. Les prêts et créances sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes générés par les actifs financiers sont comptabilisés dans le compte de résultat comme faisant partie d'autres revenus lorsque la Compagnie est en droit d'en percevoir les paiements.

Les valeurs de marché des investissements cotés en Bourse sont basés sur les cours acheteurs actuels. Si le marché d'un actif financier n'est pas actif (ou lorsqu'un actif n'est pas coté), la Compagnie établit la juste valeur par application d'une technique de valorisation. Ces

techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments sensiblement identiques, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, et les modèles d'évaluation des options.

1.17. Dépréciation d'actifs

Les actifs financiers

La Compagnie évalue lors de la date du bilan l'existence d'un indice objectif qu'un actif financier soit déprécié. Un actif financier est déprécié et les pertes de valeur sont supportées si et seulement s'il existe un indice objectif de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un "événement de perte") et que cet (ou ces) événement(s) de perte aie(nt) un impact sur les futurs flux de trésorerie estimés de l'actif financier pouvant être estimés de manière fiable. L'indice objectif d'un actif financier déprécié comprend des données observables qui attirent l'attention de la Compagnie en ce qui concerne les événements suivants:

- (i) difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur;
- (ii) l'inexécution de contrat, comme par exemple le non-paiement ou le retard dans les paiements;
- (iii) probabilité de faillite ou autre réorganisation financière de l'émetteur ou du débiteur;
- (iv) la disparition d'un marché actif pour l'actif financier;
- (v) les données observables indiquent une diminution évaluable des flux de trésorerie estimés des actifs financiers.

S'il existe un indice objectif de perte de valeur avérée sur les opérations et autres créances, le montant de la perte est évalué comme étant la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur présente des futurs flux de trésorerie estimés (à l'exclusion des pertes de crédit futures encourues) actualisée aux taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. La valeur comptable de l'actif se réduit et le montant de la perte est comptabilisé dans le compte de résultat de l'exercice.

Si, au cours d'une période ultérieure, le montant de la perte pour dépréciation diminue et la diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après que la détérioration a été comptabilisée (comme meilleure cote de solvabilité), la perte pour détérioration



St. James Park (Londres, Royaume-Uni)

comptabilisée au préalable est reversée, et le montant du reversement est inscrit au compte de résultat.

Actifs non financiers

Les actifs ayant une durée utile indéfinie ne font pas l'objet d'un amortissement et sont soumis chaque année à un test de dépréciation. Les actifs qui font l'objet d'un amortissement sont soumis à un test de dépréciation lorsque les événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être récupérée. Une perte de valeur est comptabilisée à raison de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif moins les coûts de vente et la valeur d'utilité. Afin d'évaluer la dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lesquels il y a des flux de trésorerie séparés (unités génératrices de trésorerie).

Toute dépréciation est inscrite au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel se produit la perte. Si un événement extérieur cause le renversement de la perte de valeur, le renversement est comptabilisé dans le compte de résultat, élevant la valeur comptable de l'actif au cours de la période durant laquelle il se produit.

1.18. Retour sur investissements

Le retour sur investissements comprend tous les revenus d'investissement, les plus-values et moins-values d'investissements réalisées et mouvements dans les plus-values et moins-values non réalisés, nets de frais de placement, de frais et intérêts. Les dividendes

sont comptabilisés à la date à laquelle les actions sont cotées sans dividendes et comprennent les crédits d'impôts imputés. Les intérêts et les frais sont comptabilisés selon la méthode d'exercice.

Les plus-values et moins-values réalisées sur investissements comptabilisés à leur valeur de marché sont calculées en opérant la différence entre produits de ventes nets et le prix d'achat. Les mouvements des plus-values et moins-values non réalisées sur les investissements correspondent à la différence entre l'évaluation à la date du bilan et sa valeur d'acquisition ou, si elles ont été évaluées au préalable, son estimation à la date du bilan antérieur, avec le renversement de plus-values et de moins-values non comptabilisées au cours d'exercices antérieurs en ce qui concerne les cessions d'investissements durant la période actuelle.

Le retour sur investissements est comptabilisé dans le compte non technique.

1.19. Les actifs immobilisés

Le coût des actifs immobilisés correspond à leur coût d'achat, ainsi qu'aux frais accessoires d'acquisition.

La dépréciation est calculée afin d'amortir le coût des immobilisations corporelles, déduction faite de sa valeur résiduelle estimée, selon la méthode linéaire sur base de la durée d'utilisation prévisible des actifs concernés. Les principaux taux annuels utilisés à cette fin sont:

Pour la construction: 47 ans (sur la durée du bail)

Matériel informatique: 4 ans

1.20. Contrats de location

Le loyer à payer pour les contrats de location sont inscrits au compte de résultat lorsqu'ils sont engagés sur la durée du bail.

1.21. Conversion de monnaie étrangère

Tous les actifs et passifs en monnaie étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaie étrangères sont converties en euros au taux en vigueur au moment de la transaction ou au taux de change moyen durant la période, à condition qu'il n'y ait pas de fluctuations importantes du taux de change pendant cette période. Les éventuelles différences de change seront portées au compte de résultat.

1.22. Avoirs en banque et encaisse

Les avoirs en banque et encaisse comprennent les espèces en caisse et les soldes bancaires disponibles.

1.23. Autres placements financiers

Les autres placements financiers comprennent tous les soldes des dépôts bancaires requérant une notification préalable de plus de 24 heures avant de pouvoir procéder au retrait des placements en espèces et en actions.

1.24. Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont habituellement comptabilisées à la juste valeur et sont ensuite estimées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. ■



Parc Tinereului (Bucarest, Roumanie)

2. Estimations comptables

Provision de sinistres et recouvrements

Une provision de sinistres et de recouvrement est prévue à la fin de l'année pour le coût estimé des sinistres survenus mais qui n'ont pas été inclus dans le bilan à la date de clôture, y compris le coût des sinistres qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été communiqués à la société. Le coût estimé des sinistres comprend les frais à encourir lors de la résolution de ces sinistres et une déduction pour la valeur de recouvrement attendue. L'entreprise prend toutes les mesures raisonnables afin de s'assurer de disposer de l'information adéquate concernant le risque du sinistre. Cependant, étant donné l'incertitude de ces valeurs, il est probable que le résultat final soit différent du passif original établi.

L'estimation des sinistres survenus mais non communiqués (« IBNR ») est généralement soumise à un degré d'incertitude plus élevé étant donné qu'on ne dispose pas au préalable d'informations concernant les variables. Les IBNR sont estimés, et ne peuvent devenir certains qu'après plusieurs années, après que l'événement a donné lieu à la réclamation. Les types d'activités où la proportion de la réserve d'IBNR total est élevée, montrent en général des variations plus importantes entre les estimations initiales et les résultats finaux, cela étant dû à une plus grande difficulté à estimer les provisions. Les types d'activités pour lesquelles les réclamations sont communiquées relativement vite après le sinistre, montrent en général des niveaux de volatilité moindre. En calculant le coût estimé des sinistres en attente de paiement, l'entreprise utilise plusieurs techniques d'estimation, en général basée sur des analyses statistiques d'expérience historique, ce qui suppose que le schéma de développement des droits présents soit cohérent avec l'expérience antérieure.

Les comptes de la compagnie ont été ajustés de façon à ce que les sinistres en attente de paiement soient en accord avec l'estimation recommandée par le service actuariel d'un expert indépendant engagé par MIC Insurance.

Recouvrements

Pour les recouvrements, le montant comptabilisé est celui pouvant être récupéré de la disposition de la propriété. Pour les remboursements en cas de subrogation, le montant comptabilisé est la somme pouvant être récupérée à partir de l'action contre le tiers responsable. En tenant compte du fait que ceux-ci sont liés à des événements incertains, les directeurs se sont basés sur la valeur recouvrable d'une estimation prudente des recouvrements totaux traités par la Compagnie.

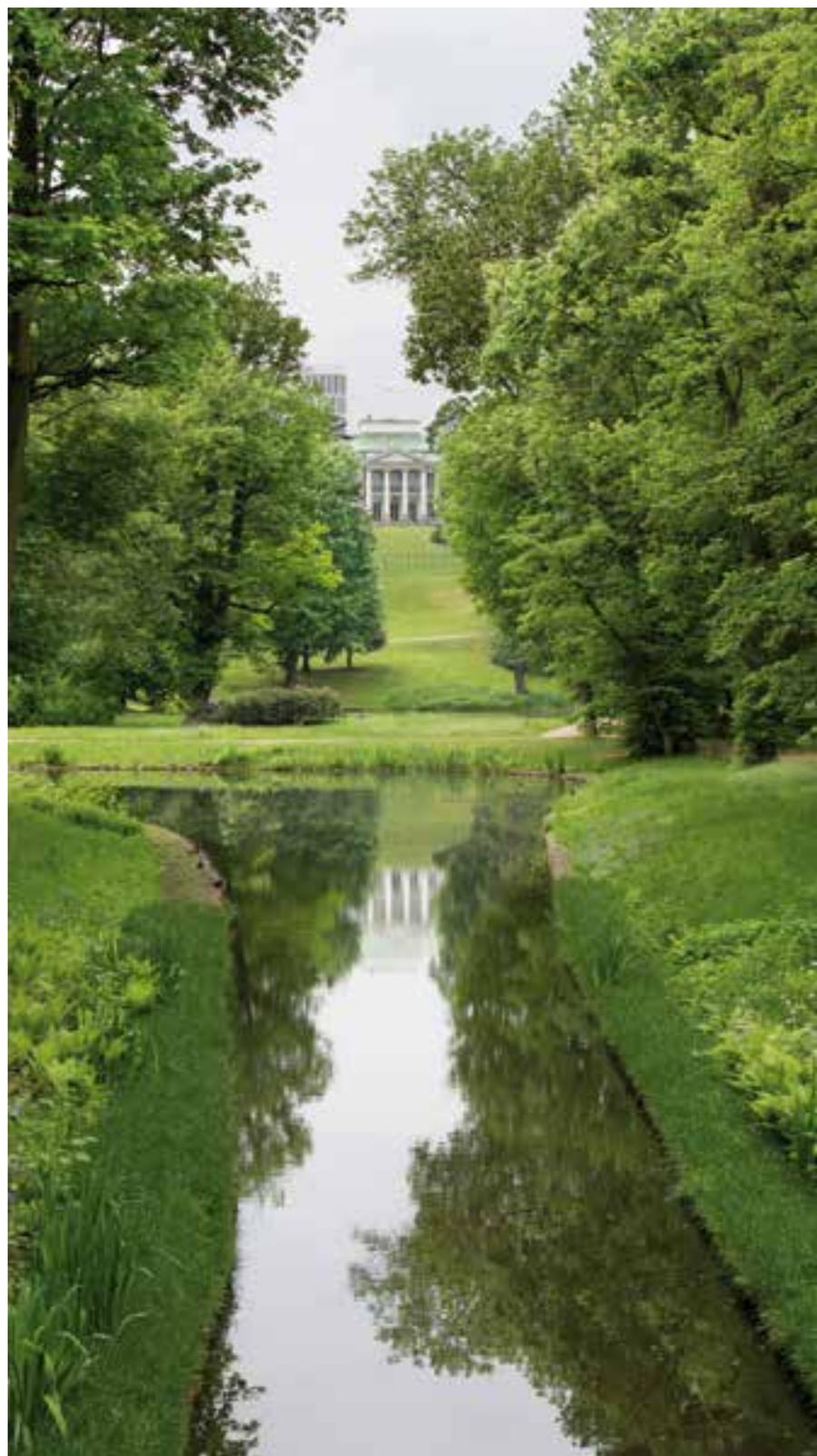
La Compagnie tente d'obtenir l'information financière la plus récente des compagnies pour lesquelles un recouvrement est prévu et dispose d'une équipe juridique et de souscription afin d'envisager les chances de réussite lors des procès ainsi que le résultat probable de poursuivre les recouvrements avant de décider du montant à inclure dans les états financiers. Compte tenu de cette incertitude, les directeurs ont adopté une position prudente pour la reconnaissance de recouvrements et espèrent éventuellement que les sommes reçues dépasseront le montant comptabilisé. ■

3. Gestion des risques financiers

RISQUE DE MARCHÉ	2016 (€)	2015 (€)
Actifs financiers assortis d'un taux d'intérêt fixe	72.831	45.400
Actifs financiers assortis d'un taux d'intérêt variable	50.945,998	31.551,161
TOTAL	51.018,829	31.596,561

RISQUE DE CRÉDIT	2016 (€)	2015 (€)
Dépôts auprès d'institutions financières	72.831	45.400
Créances découlant d'opérations d'assurance directe - intermédiaires	27.509,987	22.868,839
Prêts et créances	4.072,535	9.912,225
Actifs découlant de contrats de réassurance détenus	12.217,826	14.853,126
Avoirs en banque et encaisse	50.945.998	31.551,161
Autres créances	-	-
Subrogation et recouvrements	3.307,191	5.964,664
TOTAL DES ACTIFS SUPPORTANT LE RISQUE DE CRÉDIT	98.126,368	85.195,415

	2016 (€)	2015 (€)
AA ou A	12.217,826	14.853,126
BBB	-	-
	12.217,826	14.853,126



Jardins de Lazienki (Varsovie, Pologne)

(a) Risque de marché

Flux de trésorerie et risque de juste valeur sur taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt sur les flux est le risque que les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêt du marché. Le risque de juste valeur sur taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à cause de changements dans les taux d'intérêt. De plus, dans la mesure où l'inflation est liée au taux d'intérêt, les engagements vis-à-vis des preneurs d'assurance sont exposés au risque de taux d'intérêt.

La Compagnie n'a aucun passif significatif. Le risque de taux d'intérêt découle principalement des placements en titres et emprunts à taux fixe, titres de créance à revenu variable et dépôts à court terme auprès d'institutions financières.

Risque du prix des actions

La Compagnie est exposée au risque du prix des actions en raison de ses investissements en actions, classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les risques d'exposition des entreprises individuelles et des actions de capital dans leur ensemble sont contrôlés afin de garantir le respect des limites réglementaires pertinentes à des fins de solvabilité.

Les actions représentent 100% (en 2014: 100%) des investissements de la totalité des fonds propres à leur juste valeur. Si les taux du marché des actions ont augmenté / diminué de 5%, avec le reste des variables constantes, tous les placements de capitaux en mouvement de la Compagnie selon la corrélation historique avec le taux, le résultat de l'exercice pourrait augmenter / diminuer de 163.048€ (2014: 75.596€).

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'une des contreparties se retrouve dans l'incapacité de payer la totalité des montants à échéance. Les domaines clés dans lesquels la compagnie s'expose au risque de crédit sont les suivants:

- La part du passif d'assurance cédée aux réassureurs;
- Les sommes dues par les réassureurs en ce qui concerne les sinistres déjà payés;
- Les sommes dues par les titulaires d'un contrat d'assurance;
- Les sommes dues par les intermédiaires d'assurance;
- Les sommes dues par les contreparties et les institutions financières.

La Compagnie gère les niveaux de risque de crédit tout en diversifiant son portefeuille en plusieurs postes.

La réassurance est utilisée afin de gérer le risque d'assurance. On peut tenir compte de la solvabilité des contreparties et des réassureurs en révisant les qualifications de crédit données par les agences de qualifications et les autres informations financières mises à disposition du public. Les dépôts des réassureurs sont également mis en garantie.

MIC Insurance garantit sa gestion de l'assurance grâce à des accords passés avec des réassureurs de haut niveau et Rating A. Outre les compagnies de réassurance continentales, cette garantie est renforcée grâce aux accords conclus avec certains syndicats parmi les plus prestigieux du Lloyd's. ■

4. Rapport par branche

2016	Primes Brutes Emises (€)	Primes Brutes Acquisées (€)	Sinistres Bruts Survenus (€)	Dépenses d'Exploitation Brutes (€)
Responsabilité Civile	38.378.261	23.582.015	13.793.360	6.081.612
Multi-risques	12.319.784	8.695.148	6.392.493	3.349.407
Caution	17.384.530	6.784.484	4.753.617	2.500.567
Accidents	6.067.927	3.848.721	4.804.673	1.022.647
Protection Juridique	109.587	61.076	(12.364)	38.778
Miscellanées	63.114	22.478	14.086	7.991
TOTAL	74.332.203	42.939.922	29.745.865	13.001.002

2015	Primes Brutes Emises (€)	Primes Brutes Acquisées (€)	Sinistres Bruts Survenus (€)	Dépenses d'Exploitation Brutes (€)
Responsabilité Civile	41.246.147	25.637.634	10.598.099	9.702.723
Multi-risques	11.008.975	13.309.480	11.185.322	3.125.515
Caution	19.555.991	17.123.488	8.829.743	2.166.768
Accidents	586.239	597.263	1.212.635	(128.480)
Protection Juridique	(110.331)	29.459	-	131.057
TOTAL	72.287.021	56.697.325	31.825.799	14.997.583



5. Primes Souscrites (Nettes d'impôts)

2016	Brut (€)
Primes Souscrites	74.332.203
Primes non acquises échelonnées	(67.300.651)
Primes non acquises d'années antérieures	48.560.155
Variation de la provision pour primes non acquises	(18.740.496)
Primes Acquises	55.591.707
2015	
Primes Souscrites	72.287.021
Primes non acquises échelonnées	(48.560.155)
Primes non acquises d'années antérieures	32.970.459
Variation de la provision pour primes non acquises	15.589.696
Primes Acquises	56.697.325

6. Dépenses d'exploitation nettes

2016	(€)
Coûts d'Acquisition	18.185,973
Variation des coûts d'acquisition différés	(4.188,819)
Dépenses Administratives	2.597,532
Commission de Réassurance et Participation aux Bénéfices	(3.593,684)
	13.001,002
2015	
Coûts d'Acquisition	18.293,766
Variation des coûts d'acquisition différés	(3.074,534)
Dépenses Administratives	4.078,795
Commission de Réassurance et Participation aux Bénéfices	(3.867,950)
	15.430,077

7. Capital souscrit et versé

	2016 (€)	2015 (€)
Capital souscrit et déboursé	10.000.000	10.000,000
Réserves	15.045.166	12.022,731
Fonds propres	25.045.166	22.022,731

Le capital souscrit et versé de la Compagnie est de 10.000.000€ représenté par 10.000.000 d'actions ayant chacune une valeur d' 1€.

8. Investissements de portefeuille

(i) Mouvement dans les liquidités, investissements de portefeuille et financement

	Au 1 Janvier de 2016 (€)	Au 31 Décembre de 2016 (€)
Avoirs en banque et encaisse	31.551,161	50.945,998
Dépôts auprès d'établissements de crédit	45.400	72.831
Autres investissements	3.260,952	3.994,064
Propriétés à louer	-	7.448,254
TOTAL	34.857,513	62.461,147



05

[05. RAPPORT D'AUDIT 2016



Independent auditors' report to the members of
Millennium Insurance Company Limited

RESPONSABILITÉ DES DIRECTEURS DES ÉTATS FINANCIERS

Les directeurs sont responsables de l'élaboration et de la présentation fidèle et sincère de ces états financiers conformément à la législation applicable à Gibraltar. Cette responsabilité inclut la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un contrôle interne pertinent pour la mise en place et la présentation fidèle et sincère d'états financiers ne présentant pas d'inexactitudes significatives, que celles-ci soient le résultat d'une fraude ou d'une erreur ; l'application et le choix de politiques comptables appropriées et la détermination d'estimations comptables raisonnables compte tenu des circonstances.

RESPONSABILITÉS DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre audit. Nous avons réalisé cet audit en accord avec les Règles Internationales d'Audit. Ces règles demandent de se conformer à des exigences éthiques, mais également de planifier et de réaliser l'audit afin de nous assurer que les états financiers sont exempts d'inexactitudes significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures afin d'obtenir des informations probantes sur les montants et les informations qui figurent dans les états financiers. Les procédures sélectionnées dépendent du jugement de l'auditeur, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes matérielles dans les états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur. Pour réaliser cette évaluation de risque, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne pour l'établissement et la présentation sincère et fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit qui s'adaptent aux circonstances, et non dans le but d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'évaluation de l'adéquation des politiques comptables employées, si les estimations comptables réalisées par l'administration sont raisonnables, et enfin l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

Nous pensons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fournir une base à notre opinion.



**Independent auditors' report to the members of
Millennium Insurance Company Limited (continued)**

Report on Other Legal and Regulatory Requirements

Opinion on other matter prescribed by the Companies Act 2014

In our opinion, based on the work undertaken in the course of the audit:

- the information given in the Directors' Report for the financial year for which the financial statements are prepared is consistent with the financial statements; and
- the Directors' Report has been prepared in accordance with the requirements of the Companies Act 2014.

In the light of the knowledge and understanding of the company and its environment obtained in the course of the audit, we have not identified any material misstatements in the Directors' Report.

Matters on which we are required to report by exception

We have nothing to report in respect of the matter where the Companies Act 2014 requires us to report to you if, in our opinion, we have not received all the information and explanations we require for our audit.

This report, including the opinion, has been prepared for and only for the company's members as a body in accordance with Section 257 of the Companies Act 2014 and for no other purpose. We do not, in giving these opinions, accept or assume responsibility for any other purpose or to any other person to whom this report is shown or into whose hands it may come save where expressly agreed by our prior consent in writing.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Summerfield', written over a faint circular stamp.

Christian Summerfield (Statutory Auditor)
for and on behalf of
BDO Limited

5.20 World Trade Center
6 Bayside Road
Gibraltar

31 March 2017



MIC - Millennium Insurance Company Limited

